



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-027

Nombre de conseillers  
en exercice 19  
Présents 14  
Votants 18

L'an deux mille vingt six,  
le trente mars,  
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la  
Présidence de Monsieur **Jacques DOUSSOT**, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : **24 mars 2026**

**Présents** : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Madame Hakima HENDOU et Messieurs Jean-Claude MARTINEZ, Marc SAUVAGEON, Adjoints ; Mesdames Valérie BEGUELAL(arrivée à 19h08, présente pour ce vote), Aline CAO, Geneviève COTTIN, Amandine FLAMAND, Adeline GUILBERT, Florence RICHARD et Messieurs Pierre BRESSON, Philippe CHAMBARD, Jean MASSONI, Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

**Excusés** : Monsieur Alexandre BARBOSA, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint ; Monsieur Patrick BURTIN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jean MASSONI, Conseiller Municipal ; Monsieur Jean-Pierre DE PAOLI, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Audrey SUAU, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Florence RICHARD, Conseillère Municipale ; Madame Sophie BEGUELAL, Conseillère Municipale.

**Madame Florence RICHARD, Conseillère Municipale, est désignée secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

#### OBJET :

#### BUDGET « LOCAL COMMERCIAL » 2026 – BUDGET PRIMITIF

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant la réunion de la Commission des Finances/Travaux/Urbanisme du 24 mars 2026,

Considérant le budget primitif 2026 du budget « Local commercial » tel que présenté,

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2026 du budget « Local Commercial » arrêté comme suit :

	DEPENSES - RECETTES
FONCTIONNEMENT	30.156,25 €
INVESTISSEMENT	28.426,36 €

Reçu en Préfecture le

7 AVR. 2026

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le

Le Maire

**Jacques DOUSSOT**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 31 mars 2026

Pour copie conforme, en mairie le 1<sup>er</sup> avril 2026

Le Maire,

Jacques DOUSSOT